



ARRÊTÉ N° 02A20211217092

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que, les articles 23 et 41 de la loi n°84.53 du 26 Janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 20 déclarations, établies du 10/12/2021 au 17/12/2021 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
12	4	4

Article 2 : Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à AJACCIO le 17 décembre 2021

Monsieur ANTOINE OTTAVI,

PRESIDENT

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V02A211200481379001 COMMUNE DE VICO	Attaché	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 3 loi 84-53	10/12/2021	09/01/2022
CHARGE DE PROJET PETITE VILLE DE DEMAIN / ART. 3-3-1 * avec offre O02A211200481379 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a211200481379-charge-projet-petite-ville-demain-art-3-3-1/2						
V02A211200482001001 COMMUNE DE VICO	Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 3 loi 84-53	10/12/2021	09/01/2022
CHARGE DE PROJET PETITE VILLE DE DEMAIN / ART. 3-3-1 * avec offre O02A211200482001 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a211200482001-charge-projet-petite-ville-demain-art-3-3-1/2						
V02A211200482876001 COMMUNE D UCCIANI	Adjoint technique territorial	Poste créé suite à un nouveau besoin	17h30	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 3 loi 84-53	13/12/2021	01/01/2022
ARTICLE 3-3-4 * sans offre						
V02A211200483074001 COMMUNE D'AJACCIO	Attaché de conservation du patrimoine, Attaché principal de conservation du patrimoine	Nouveau projet	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3 alinéa II loi 84-53	13/12/2021	01/01/2022
Chargé d'inventaire du patrimoine Direction des patrimoines <i>Chargé d'inventaire du patrimoine</i> sans offre						
V02A211200483637001 COLLECTIVITE DE CORSE	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	13/12/2021	13/01/2022
Chargé(e) de la gestion administrative des travaux DIRECTION DE L'EXPLOITATION DES ROUTES CISMONTE <i>Le(la) gestionnaire des marchés publics assure et garanti la gestion administrative et juridique des commandes publiques de la Direction d'Exploitation.</i> sans offre						

<p>V02A211200484586001</p> <p>COLLECTIVITE DE CORSE</p>	<p>Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>14/12/2021</p>	<p>07/01/2022</p>
<p>Travailleur(se) Social (e) mesures éducatives Direction de la protection de l'enfance <i>Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service maintien à domicile et du chef de bureau territorialisé de maintien à domicile de Cismonte, l'assistant social ou l'éducateur spécialisé assure les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance définies dans le code d'Action Sociale et des Familles. Il a pour mission d'exercer les mesures éducatives en milieu ouvert dans le cadre de la protection administrative sur des horaires classiques, avec possibilités en cas de besoin d'intervenir sur des actions renforcées. Il assure donc le suivi : - Des mesures éducatives d'AED classiques en premier lieu et d'AED renforcées le cas échéant; - En cas d'absence ou de besoin des travailleurs sociaux basés sur Bastia ou Moriani, il pourra assurer ponctuellement leur remplacement, ou leur soutien. Il s'agit d'accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales et éducatives notamment par le biais de l'organisation d'actions de soutien à la parentalité individuelles ou collectives. Le poste est basé à Corte avec intervention possible sur l'ensemble du territoire du cortenais, et de la Plaine orientale nord jusqu'à Lucciana.</i> sans offre</p>						
<p>V02A211200485171001</p> <p>COLLECTIVITE DE CORSE</p>	<p>Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>14/12/2021</p>	<p>17/01/2022</p>
<p>Chargé(e) de mission gestion des infrastructures ferroviaires et signalisation ferroviaire DIRECTION ADJOINTE CHEMINS DE FER ET MOBILITÉ <i>Placé au sein de la Direction adjointe des chemins de fer et de la mobilité, sous l'autorité du chef du service Investissements et Mobilité (SIM), l'agent est chargé de : * Assurer le pilotage et la conduite d'opérations (en phase études et travaux) d'investissement sur l'infrastructure ferroviaire existante ou à créer qui vous sont confiées. * Participer à la conduite d'opération de projets majeurs ou complexes, en phase conception et réalisation, y compris d'extension/modification de la commande centralisée de signalisation ferroviaire. * Participer à la conduite de projets transverses intermodaux (signalisation ferroviaire CCVU, Billettique, SIV, Radio Sol Train,) en lien avec les acteurs internes et externes de la Collectivité</i> sans offre</p>						
<p>V02A211200485188001</p> <p>COLLECTIVITE DE CORSE</p>	<p>Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>14/12/2021</p>	<p>17/01/2022</p>
<p>Chargé(e) de mission gestion des infrastructures ferroviaires et signalisation ferroviaire DIRECTION ADJOINTE CHEMINS DE FER ET MOBILITÉ <i>Placé au sein de la Direction adjointe des chemins de fer et de la mobilité, sous l'autorité du chef du service Investissements et Mobilité (SIM), l'agent est chargé de : * Assurer le pilotage et la conduite d'opérations (en phase études et travaux) d'investissement sur l'infrastructure ferroviaire existante ou à créer qui vous sont confiées. * Participer à la conduite d'opération de projets majeurs ou complexes, en phase conception et réalisation, y compris d'extension/modification de la commande centralisée de signalisation ferroviaire. * Participer à la conduite de projets transverses intermodaux (signalisation ferroviaire CCVU, Billettique, SIV, Radio Sol Train,) en lien avec les acteurs internes et externes de la Collectivité</i> sans offre</p>						

V02A211200485363001	Ingénieur	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 1 loi 84-53	14/12/2021	18/02/2022
COMMUNAUTE COMM DU CELAVU-PRUNELLI	CHEF DE PROJET CRTE * avec offre O02A211200485363 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a211200485363-chef-projet-crte/2					
V02A211200486277001	Adjoint technique territorial	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	15/12/2021	15/01/2022
COMMUNE D'ALBITRECCIA	ADJOINT TECHNIQUE / DIRECT * sans offre					
V02A211200486315001	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	15/12/2021	15/01/2022
COMMUNE DE PORTO VECCHIO	CHEF DE PROJET VOIRIE-GRAND PROJET/MUT. INT. * sans offre					
V02A211200486594001	Emploi contractuel de cat. A	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 1 loi 84-53	15/12/2021	01/03/2022
COMMUNAUTE COM DE L'ALTA ROCCA	CHARGE DE MISSION NATURA 2000- Renouvellement Article 3-3-1 * avec offre O02A211200486594 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a211200486594-charge-mission-natura-2000-renouvellement-article-3-3-1/2					
V02A211200487379001	Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal, Directeur territorial	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53	15/12/2021	16/02/2022
COLLECTIVITE DE CORSE	Chef(fe) de service adoption tutelles et statut de l'enfant Direction de la protection de l'enfance * avec offre O02A211200487379 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a211200487379-chef-fe-service-adoption-tutelles-statut-enfant/2					

V02A211200487418001 COLLECTIVITE DE CORSE	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53	15/12/2021	16/02/2022
Chef(fe) de service adoption tutelles et statut de l'enfant Direction de la protection de l'enfance * avec offre O02A211200487418 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a211200487418-chef-fe-service-adoption-tutelles-statut-enfant/2						
V02A211200488660001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53	16/12/2021	17/01/2022
chargé (Je de mission Direction générale des services <i>Sous l'autorité directe du Directeur Général des Services, le (la) chargé(e) de mission a pour mission d'accompagner la Direction Générale dans la définition et la mise en oeuvre des projets stratégiques au travers de la conduite de projets et/ou du suivi de dossiers. Il (elle) assure une fonction d'appui à la Direction générale dans l'exercice de ses missions. Il (elle) pilote également, à la demande et pour le compte de celle-ci, des chantiers internes ainsi que des projets stratégiques transversaux et/ou partenariaux Il (elle) travaille en lien avec l'ensemble des Directions Générales Adjointes.</i> sans offre						
V02A211200489178001 COLLECTIVITE DE CORSE	Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53	16/12/2021	01/03/2022
Chef de projet réseaux très haut débit Direction de la transformation numérique <i>Intégré à la Direction de la Transformation numérique au sein de la Collectivité de Corse, le chef de projet réseaux très haut débit est en charge du suivi du déploiement des réseaux très haut débit sur la Corse. Au sein du service en charge des réseaux et des infrastructures, il intègre une équipe au service de la politique d'aménagement numérique de la Collectivité de Corse. Spécialisé dans les infrastructures numériques et les réseaux très haut débit, il gère et accompagne les projets relevant de ce domaine sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité de Corse. Il est notamment, en charge du suivi de la délégation de Service Public pour le réseau très haut débit de la Corse confiée à Corsica Fibra pour 30 ans. Il apportera une attention particulière aux deux autres DSP dans le cadre des interactions et liens qu'elles nouent avec celle concernant le très haut débit. Il s'agit de : - La DSP pour le réseau haut débit pour la Corse, dont le délégataire est Corsica Haut Débit, - La DSP portant sur le lien corse continent, dont le délégataire est Corsicalink Networks. Le poste est localisé à Ajaccio.</i> avec offre O02A211200489178 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a211200489178-chef-projet-reseaux-tres-haut-debit/2						

V02A211200490178001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Directeur territorial	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	16/12/2021	17/01/2022
	Directeur délégué pilotage, accompagnement des transformations et relance Direction Générale adjointe en charge de la stratégie, de l'innovation et de la transformation, <i>En cohérence avec les orientations de la Collectivité et sous l'autorité du Directeur Général adjoint en charge de la stratégie, de l'innovation et de la transformation, il (elle) assiste et conseille ce dernier en participant à l'élaboration des choix stratégiques, à la définition des orientations globales, au pilotage général de la Direction Générale Adjointe et à la mise en oeuvre des processus de décision qui en découlent dans les matières concernées par le plan de relance. Le Directeur délégué en charge du plan de relance participe aux réunions de direction de la DGA qu'il (elle) représente auprès de ses équipes. À la demande expresse du DGA, il (elle) peut participer au comité de direction générale.</i> sans offre					
V02A211200490505001 COMMUNAUTE COMM DU CELAVU-PRUNELLI	Emploi contractuel de cat. C, Adjoint technique territorial	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53	17/12/2021	01/04/2022
	CHEF DE PROJET BIODECHETS / DETACHEMENT-MUT.INT.-ART.3-2 * avec offre O02A211200490505 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a211200490505-chef-projet-biodechets-detachement-mut-int-art-3-2/2					
V02A211200490617001 COMMUNAUTE COMM DU CELAVU-PRUNELLI	Attaché, Emploi contractuel de cat. A	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53	17/12/2021	01/03/2022
	CHEF DE PROJETDEV. TER.ET .TOURI. / DETACHEMENT-MUT.INT.-ART.3-2 * avec offre O02A211200490617 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a211200490617-chef-projetdev-ter-touri-detachement-mut-int-art-3-2/2					
V02A211200490670001 COMMUNE DE ZONZA	Adjoint technique territorial	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53	17/12/2021	17/01/2022
	DIRECT-INT.-TRANS. DE PERS.-MUT.INT.-PROM. INT.-ART.3-2 * sans offre					